

anime l'élément humain si bien qu'il le gouverne, le dirige, l'alimente et le forme, pour ainsi dire, de manière à ne constituer qu'un seul être moral de l'un et de l'autre. Ce qu'il y a de divin constitue l'âme dont vous parliez tantôt ; et ce qu'il y a d'humain en constitue le corps, au moyen duquel l'âme se produit et se manifeste extérieurement. L'Eglise est pour cela visible par son corps. L'Eglise, M. le ministre, devient en conséquence une, comme le Christ est un ; elle devient sainte, comme le Christ est saint ; impérissable, comme le Christ ; infaillible, comme le Christ est infaillible. Lui qui veut que son Eglise soit son image vivante et très-parfaite, et qui va jusqu'à vouloir demeurer par elle sur la terre jusqu'à la fin du monde, communie, par grâce et par privilège, à sa fille bien-aimée ce que lui-même possède par nature.

— Cette doctrine au point de vue catholique, M. le curé, doit être admirable, mais, pour nous protestants, elle semble un peu étrange.— Je vous comprends, M. le ministre, cela est dû à votre système sur la grâce sanctifiante qui, selon vous, consiste en une faveur purement extérieure ; mais pour nous catholiques, qui voyons en la grâce sanctifiante, une forme intérieure et vivante de l'âme, et par conséquent, inhérente à tous les justes, il n'y a rien dans cette doctrine pour nous étonner.— Si vous aviez des textes de l'Ecriture pour vous appuyer, M. le curé, je résisterais difficilement.— Lisez donc, M. le ministre, le premier chapitre de l'épître de Saint Paul aux Colossiens et vous trouverez au verset vingt-quatrième qu'en parlant de Jésus-